



COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2023 - 2024



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 2EME SESSION du Jeudi 26 au Dimanche 29 Octobre 2023 – LOIRE SUR RHONE

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » deuxième stage de Formation Initiale pour cette saison (du 26 au 29 octobre au stade du Prin à LOIRE SUR RHONE) selon les directives reçues de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, et de sa Direction de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 2ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé ce dimanche 29 octobre 2023.

Cette session regroupant 33 candidats dont 3 féminines, a été animée par Christophe BOULON (Responsable – Formateur 1^{er} degré) – Khalil MAAOUI - Patrick PRESTINI – Alexandre VEYET (initiateurs en arbitrage).

Ce stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions matérielles mises à disposition par le club hôte US LOIRE SUR RHONE présidé par Laurent COSTANZA. Notre Commission de l'arbitrage remercie sincèrement la municipalité et ce club pour la mise à disposition de ces belles installations ainsi que ses dirigeants pour la qualité de leur accueil.

A l'issue de ce stage en externat de 3.5 jours, **25 candidats ont été déclarés ADMIS dont 2 féminines** (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à une séance de formation à la Feuille de Match Informatisée et autres formalités administratives préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matchs) : **SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023** de 8h30 à 12h30 au siège du DLR. **Présence obligatoire !**

Ces candidats admis ont l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 18 et/ou Dimanche 19 novembre 2023** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés : **2 et/ou 3 décembre, 9 et/ou 10 décembre, 16 et/ou 17 décembre 2023 (sous réserve des conditions météorologiques)**

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA).

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique validé par le Comité Directeur du District, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires.

Ceux- ci se verront remettre leur écusson officiel au cours d'une nouvelle séance de formation où un premier bilan et un point technique seront dressés après les premiers matchs arbitrés laquelle est fixée au **Jeudi 25 janvier 2023 (à confirmer)** au siège du District de 19h00 à 22h00 (**date à confirmer**).

Avec nos coups de sifflets d'encouragements à nos 25 promus pour la pratique !

Jean- Claude LEFRANC
CTDA Lyon et du Rhône
3/11/23

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir saisir une demande de licence arbitre dématérialisée. Merci par avance de votre diligence.